

# *Association*

Belgique – België  
P.P.  
1081 Bruxelles 8  
P 002197

# *Culturelle*



# *de Dilbeek* ASBL

---

N°68. Janv. / Fév. 2014

Paraît tous les 2 mois

---

## **Les bons vœux du Président.**



Le passage à l'An Neuf est toujours une bonne occasion de formuler ses meilleurs vœux à ses proches et à ses amis. Comme vous le ferez ces prochains jours à votre famille et à vos connaissances, je souhaite très sincèrement à chacune et chacun de nos membres, aux participants à nos activités et aux lecteurs de notre Bulletin, une très joyeuse Nouvelle Année, une santé sans accroc et un enrichissement... culturel qui compenserait en partie les quelques soucis matériels que

certains devront peut-être affronter. En ces temps de pessimisme, de négativisme, je forme le vœu que vous chassiez la morosité ambiante; et pour vous y aider, voici deux pistes.

Participez à l'une ou l'autre de nos activités, vous rencontrerez des ami(e)s sympathiques, vous augmenterez votre savoir, vous affinerez votre sensibilité, vous recevrez et donnerez des signes de chaleur humaine qui pourront chasser d'éventuels sentiments de solitude.

Ensuite pour rester en forme toute l'année je vous suggère de prendre des vitamines, mais sous une forme particulière : des paroles de vérité, des écrits de sagesse de grands penseurs qui suscitent la réflexion, la méditation, l'espoir en un monde meilleur. J'en ai choisi 12, une parole à savourer pour chaque mois !

Peut-être aurez-vous aussi envie de nous faire partager deux ou trois citations que vous adorez parce qu'elles vous aident à surmonter des moments difficiles ou qu'elles résonnent fortement en vous ; n'hésitez pas à me les faire parvenir, nous les publierons volontiers.

Et puisque nous venons de fêter la lumière de Noël, je commence par deux propos de ce héros universel qui vient de quitter cette terre :

*\* En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant (Nelson Mandela).*

*\* La bonté de l'homme est une flamme qu'on peut cacher, mais qu'on ne peut jamais éteindre (Nelson Mandela).*

L'amour rayonnant est de tous temps, pour preuve :

*\* Suis ton cœur pour que ton visage brille durant le temps de ta vie (Ptathotep – IIIème millénaire avant J-C).*

Peut-être davantage pour les plus âgés parmi nous, deux recommandations :

*\* Ne crains pas d'être lent, crains seulement d'être à l'arrêt (Proverbe chinois).*

*\* Vivre, c'est comme rouler à vélo. Pour rester en équilibre, il faut rester en mouvement (Albert Einstein).*

Notre bonheur ne dépend-il pas davantage de nous et de notre attitude au monde, plutôt que de gloire vaine, de richesses éphémères ? :

*\* Par notre manière de penser et nos attitudes, nous construisons notre bonheur ou notre malheur (Paul Verlaine).*

*\* Toute âme qui s'élève élève le monde : sois le changement que tu veux voir dans le monde (Mahatma Gandhi).*

*\* La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri (Nicolas-Sébastien Chamfort).*

Deux propos philosophiques qui font réfléchir :

*\* Deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison (Blaise Pascal).*

*\* Le premier ennemi de la vérité, ce sont les convictions (Nietzsche).*

Et pour terminer, ouvrons une brèche vers l'optimisme et l'imaginaire

*\* Il y a tant de belles choses à dire et à écrire sur la vie qu'il est absolument insensé de perdre son temps à se lamenter sur les mauvaises (François Gervais).*

*\* Fiez-vous à vos rêves car en eux est cachée la porte de l'éternité (Khalil Gibran).*

Au nom de toute l'équipe, encore

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Michel Dandoy



## **Editorial**

### Nouveau roi, nouvelle monnaie

L'abdication d'Albert II ne signifie pas uniquement un nouveau Roi pour notre pays mais aussi un changement dans notre porte-monnaie. Sur les pièces belges en euros, figure toujours le portrait du Roi. Les monarques sont en effet les seuls Belges à figurer de leur vivant sur une pièce de monnaie ou sur un billet.

Depuis la mise en circulation du franc belge en 1832, la frappe de la monnaie est un privilège royal. Sur les premières monnaies en or ou en argent, le souverain portait une couronne de chêne symbolisant la force et la sagesse. Sur les pièces de grande valeur, Léopold Ier regarde vers la droite, vers l'avenir. Sur les pièces d'argent, à l'inverse, son regard est dirigé vers la gauche, vers le passé. Sur les pièces de cuivre, seul le monogramme du souverain est représenté.

En 1848, la couronne de chêne disparaît mais la direction du regard des Rois Léopold Ier et Léopold II demeure en lien avec la valeur des pièces. Cet usage disparaît en 1909 avec la mise en circulation des monnaies à l'effigie d'Albert Ier. A partir de ce moment-là, on représente le Roi sous son profil gauche. Une exception cependant, si vous avez gardé une ancienne pièce de cinq ou de cinquante francs de la main de Jean-Paul Laenen\* en 1986 et 1987. Il a abordé la pièce comme une composition sculpturale. L'artiste a divisé la surface ronde en trois parties égales, le reflet de la Belgique fédérale. Via cette approche, une certaine profondeur est suggérée dans le visage du Roi Baudouin. Depuis 1887, les pièces sont devenues bilingues. En 2002, le franc belge fait place à l'euro et à partir de ce moment on retrouve uniquement le portrait du Roi à l'avert tandis que la valeur est apparente au revers. Entre 1993 (décès du Roi Baudouin) et 2002 (mise en circulation de l'euro) des pièces à l'effigie de Baudouin et d'Albert II ont circulé, on a rompu avec l'habitude de remplacer toutes les pièces de monnaie lors de l'accession au trône d'un nouveau Roi.

Le roi honore l'euro

Avec l'introduction de l'euro, le Roi disparaît des billets et un concours est organisé pour la face nationale de la pièce belge.

Le projet gagnant affiche le profil d'Albert II. Avec la passation de pouvoir, une nouvelle face nationale va voir le jour. Luc Luyckx, le graveur officiel de la Monnaie Royale de Belgique a déjà fourni de nombreux dessins au nouveau Roi, dès qu'il aura choisi son portrait, les nouvelles pièces apparaîtront dans le courant de l'année 2014, ce qui ne veut pas dire qu'il faut s'attendre à une arrivée massive de la nouvelle pièce. Les anciennes resteront en circulation. Les collectionneurs ne sont pas oubliés, une pièce commémorative de 20 euros en argent arborera le double portrait du père ayant abdicqué et du fils entrant en fonction.

Ginette De Corte, en lisant l'article « Le Roi à portée de main » de Laurence Verpoort, guide au Musée de la Banque nationale et avec l'aimable autorisation de l'auteure.

\*Jean-Paul Laenen était un artiste malinois ; à Bruxelles on lui doit *Métrorama* l'oeuvre qui décore la station Aumale à Anderlecht et le *Fil d'Ariane*, groupe de statues ornant la passerelle du Parlement Européen, rue Belliard.



## **Nos prochaines activités**

JANVIER 2014

### **Samedi 11 janvier. Activité 2014/01 - Repas de Nouvel An.**

La liste des inscriptions est clôturée, nous sommes au complet après l'envoi du précédent Bulletin.

### **Mercredi 15 janvier de 14 à 16 heures – Activité 2014/02 – Ping-pong**

Réunion : à 14 heures dans notre local, situé 116 chaussée de Ninove.

Entrée libre. Pour renseignements : Michel Dandoy ; tél : 02/569.63.15



## **Samedi 25 janvier à 13 H 00 - Activité 2014/03 - Visite guidée du nouveau Musée Fin de siècle**

Ouvert depuis le 6 décembre dernier, ce musée se distingue par son caractère pluridisciplinaire et s'imposera comme l'un des fleurons de notre patrimoine. Il s'articule autour des cercles artistiques qui, à partir de 1865, date de la fondation de la Société libre des Beaux-arts, ont introduit le débat sur la modernité en Belgique.

Avec l'organisation, dans les salles même du musée, des Salons des XX (1883-1894) et de la Libre Esthétique (1894-1914), Bruxelles a constitué un carrefour unique de la création. « Bruxelles Capitale de l'Art nouveau » n'est pas qu'une réalité de l'architecture. Le terme recouvre d'abord le dynamisme d'une société qui s'est manifesté dans tous les domaines de la création: littérature, peinture, sculpture, opéra, musique, architecture, photographie, poésie... : Maeterlinck, Verhaeren, Ensor, Khnopff, Spilliaert, Evenepoel, Meunier, Horta, Van de Velde, Lekeu, Wolfers, Evenepoel, Van Rijsselberghe.....pour ne parler que des Belges. D'autres grands noms comme Paul Gauguin, Auguste Rodin, Pierre Bonnard, Emile Gallé, Alphonse Mucha.... nous plongeront dans une atmosphère 1900.

**Inscription préalable obligatoire** auprès de Ginette De Corte, en téléphonant après 18 H au 02/569.53.70 ou au 0497/628 575 et paiement de confirmation au compte bancaire de G. De Corte : BE 33 0635 0723 3546 avant le 20 janvier.

Prix : 9 € pour les membres et 12 € pour les non membres.  
Attention : 15 participants maximum.

Rendez-vous : à 12 H 45, Place Royale N° 3 (Gresham) à 1000 Bruxelles.

**Vendredi 31 janvier à 20 H – Activité 2014/ 04 - Conférence illustrée de projections, par Martine Cadière, écrivaine, sur « Les passions de Colette », la femme de lettres française (1873-1954).**

Depuis sa naissance à Saint-Sauveur en Puisaye (Yonne) jusqu'à sa mort à Paris, Sidonie Gabrielle Colette, dite Colette, apprend à regarder le monde, à écrire et à jouir de ses nombreuses et diverses passions. Après une enfance heureuse, elle épouse en 1893 son premier mari, Henry Gauthier-Villars, dit Willy qui la pousse à écrire des romans à succès inspirés de son enfance et de son adolescence. Ensuite c'est au music-hall qu'elle s'exprime et excelle dans la pantomime. Elle poursuivra longtemps sa double activité scénique et littéraire. Femme libre, passionnée et engagée, Colette était une parfaite épicurienne, à l'aise dans plusieurs expressions artistiques.

Martine Cadière a obtenu divers prix pour plusieurs de ses livres et est membre de l'Association des conférenciers francophones de Belgique; toujours enchantés par ses prestations, nous la (ré)invitons chaque année.



Réunion : à 20 heures dans notre local, situé 116 chaussée de Ninove.

Entrée libre.

Pour renseignements : Michel Dandoy ; tél : 02/569.63.15.



**Jeudi 6 février à 10h30 - Activité 2014/05 - Visite guidée de l'exposition « La Route bleue » à la Villa Empain.**

Comment suivre la Route de la Soie à travers la couleur bleue? De la Méditerranée à la Chine, ce voyage imaginaire évoque l'indigo des textiles, les céramiques bleues de l'Empire ottoman, les sculptures et bijoux en turquoise, lapis-lazuli et saphir, les peintures et miniatures ainsi que le fameux bleu de Chine. Chez nous, en Europe, la couleur bleue a été valorisée à partir du 12ème siècle. Avant cela, elle était considérée comme barbare ! Depuis l'époque moderne, cette couleur s'est imposée en Occident jusqu'à devenir la préférée de tous, symbolisant le rêve, la sagesse, la sérénité.

Aux côtés d'œuvres d'artistes majeurs tels que Pierre Alechinsky, Yves Klein et Joan Miro, plus de quarante artistes contemporains ont été sélectionnés pour cette exposition, artistes d'Orient et d'Occident. Avec le concours de la Cité de la céramique (Sèvres, Limoges) et du Musée des arts asiatiques Guimet à Paris. Une occasion aussi de voir ou de revoir la Villa Empain, ce chef-d'œuvre d'Art déco construit par Michel Polak.



**Inscription préalable obligatoire** auprès de Ginette De Corte, en téléphonant après 18 H au 02/569.53.70 ou au 0497/628 575 et paiement de confirmation au compte bancaire de G. De Corte : BE 33 0635 0723 3546 avant le 31 janvier.

**Prix** : 10 € pour les membres et 13 € pour les non membres.

**Attention** : 15 participants maximum.

**Rendez-vous** : à 10 h 15 dans le hall de la Maison Empain, située à 1050 Bruxelles, avenue Franklin Roosevelt, 67.

**Mercredi 12 février de 14 à 16 heures – Activité 2014/06 – Ping-pong**

Réunion : à 14 heures dans notre local, situé 116 chaussée de Ninove.

Entrée libre. Pour renseignements : Michel Dandoy ; tél : 02/569.63.15



**Samedi 22 février à 16 H – Activité 2014/07 – La vie et l'œuvre d'Eugène Ysaye**

Une brève introduction de Michèle et Michel Dandoy, illustrée par une cassette audio-vidéo sur E. Ysaye, célèbre violoniste belge, chef d'orchestre et compositeur (Liège 1858- Bruxelles 1931). A 7 ans, le petit Eugène entre au Conservatoire de Liège où il obtient un Premier Prix en 1873, puis il étudie au Conservatoire de Bruxelles et à celui de Paris. Devenu Professeur à Bruxelles, il fonde les Concerts Ysaye pour promouvoir les répertoires belge et français contemporains. Tournées à Londres, aux Etats-Unis où il dirigera l'Orchestre symphonique de Cincinnati de 1918 à 1922, année de son retour à Bxl. Fondé en 1937, le Concours international Eugène Ysaye deviendra le Concours international Reine Elisabeth.

Le brillant reportage commenté par Frank Peter Zimmermann (un des grands violonistes allemand contemporain) a été réalisé il y a plus de 20 ans; malgré la qualité de notre nouvelle TV, le film n'est donc pas de qualité irréprochable mais cela vaut la peine de voir ce document unique.

Réunion : à 16 heures dans notre local, situé 116 chaussée de Ninove. Entrée libre.

Pour renseignements : Michel Dandoy ; tél : 02/569.63.15

**Vendredi 28 février à 20 H – Activité 2014/08 - reportage audio-visuel, « La Slovénie, terre de contrastes au rythme des saisons », par le conférencier R. Bosmans.**

Surnommée « La Suisse des Balkans », la Slovénie est un îlot d'authenticité, d'hospitalité, de calme et de bien-être, davantage tournée vers l'Europe de l'Ouest que ses voisines slaves. Coincée entre les Alpes et l'Adriatique et convoitée pendant des siècles par les puissances voisines, elle a su garder son identité propre et surprend par la diversité de ses paysages qui font penser à l'Autriche, l'Italie, la Croatie. Sa capitale Ljubljana est une ville dynamique qui a conservé sa dimension humaine. La Slovénie constitue un subtil mélange de rigueur alpine et de douceur méditerranéenne à découvrir au rythme des saisons. R. Bosmans est un invité régulier et est membre de l'Association des conférenciers francophones de Belgique.

Réunion : à 20 heures dans notre local, situé 116 chaussée de Ninove.

Entrée libre.

Pour renseignements : Michel Dandoy --- Tél : 02/569.63.15.

**Prochaines activités envisagées à l'ACD :**

En mars, le 12/03, visite de la D'leteren Gallery, 200 ans d'histoire automobile : création de Roland D'leteren en hommage à ses ancêtres et à leurs collaborateurs qui ont contribué à la réussite et à l'expansion de la société automobile fondée en 1805.

En avril, à Tour et Taxis, visite de l'exposition « Vu à la radio » à l'occasion des cent ans de la radio. C'est le 28 mars 1914, à l'initiative du roi Albert 1er, que la première émission de radio européenne est diffusée depuis une salle du Palais de Laeken.

## **Bon à savoir :**

- **Le décret immobilier "Wonen in eigen streek" annulé par la Cour Constitutionnelle.**

La Flandre ne peut pas faire de discrimination entre les candidats au logement. L'arrêt de la Cour est une gifle pour le gouvernement flamand et en particulier pour le père des dispositions annulées, Geert Bourgeois (N-VA). Mais un nouveau décret « visant les mêmes objectifs » serait en préparation !

L'idée serait de favoriser des personnes avec des revenus faibles ou moyens, mais sans critères linguistiques basés sur des liens avec des instances flamandes : on attend de voir ! Ce "blâme pour le gouvernement flamand " comme le qualifie le politologue de la VUB, Dave Sinardet, pourrait empêcher la Flandre à l'avenir, de voter des dispositions de cette nature, "notamment du point de vue linguistique, sans se heurter à des règles régissant les droits fondamentaux".

Source : Le Soir/Carrefour – 8 novembre 2013.

- **Elections européennes pour les ressortissants européens.**

Le 25 mai 2014 auront lieu des élections régionales (flamandes pour les habitants belges de Dilbeek), fédérales (pour tous les belges) et européennes (pour belges et ressortissants européens).

Aux élections européennes, il n'y aura normalement pas de possibilité de voter pour des listes de partis francophones, celles-ci sont limitées à la Région bruxelloise et aux 6 communes à facilités. Théoriquement le MR ou le PS ou le CDH pourraient déposer une liste mais quel candidat(e) "se sacrifierait" pour cela en pure perte (financière et d'efforts), car aucune liste n'atteindrait le quota de voix requis pour faire élire un candidat FR et il est aussi exclu que même l'UF s'engage dans cette voie, tout autant en pure perte.

Reste alors pour les ressortissants européens auparavant inscrits à Dilbeek sur les listes européennes soit à voter blanc,

soit à voter pour des néerlandophones « modérés », soit encore à renoncer à figurer sur la liste des élections européennes en Belgique. Et dans ce dernier cas ils pourront alors exprimer leur vote sur des listes respectivement ou françaises, ou allemandes, ou italiennes, ou anglaises,...

Il nous a été confirmé à la commune que dans ce cas il faut d'abord **déposer avant le 28 février 2014** une lettre écrite et signée de renoncement à être inscrit sur les listes européennes à Dilbeek (il n'y a pas de formulaire pré-imprimé qui aurait pu être rempli à cette fin); je peux alors vous proposer une formule à rédiger en néerlandais ([michel.dandoy@skynet.be](mailto:michel.dandoy@skynet.be) ou 02/569.63.15). Il faudra également vous faire ensuite inscrire sur les listes européennes de votre pays, dans vos consulats, ambassades respectifs.

A titre anecdotique au Conseil communal du 17 décembre, au moment des questions orales, j'ai évoqué les lettres envoyées aux ressortissants européens en regrettant qu'elles ne soient pas rédigées dans les 3 ou 4 langues européennes pratiquées par de nombreux européens résidant à Dilbeek (allemands, anglais, français et/ou italiens) : c'eût été un signe de tolérance envers ces étrangers à qui on souhaite pourtant la bienvenue lorsqu'ils arrivent à Dilbeek. La réponse fut brève et cinglante : Monsieur Dandoy vous connaissez les dispositions de la législation linguistique ! Un autre membre de l'opposition a fait encore remarquer que lors des élections communales plusieurs partis flamands dilbeekoïses n'hésitaient pourtant pas à faire aussi un peu de pub en langue étrangère ; et il n'y eut pas d'autre commentaire !

Michel DANDOY.



*Pour ce qui est des élections pour le Vlaams Parlement (échelon régional) et pour la Chambre des Représentants (échelon fédéral), d'autres informations seront fournies dans une de nos prochaines éditions.*

## Souvenirs, Souvenirs...

### Samedi 21 décembre, visite de l'exposition Henry van de Velde (1863-1957) : Passion Fonction Beauté

Il y a 150 ans, naissait Henry van de Velde. Le musée du Cinquantième rend hommage à ce grand artiste belge au travers d'une rétrospective ambitieuse. Les multiples talents de l'artiste sont mis en lumière: œuvres d'art, objets utilitaires, projets, dessins, photographies, maquettes. Nous avons pu nous rendre fictivement dans divers lieux en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas et en France où van de Velde fut actif. Les différentes disciplines artistiques, où il excella, sont présentées. La musique et la peinture mais aussi le doute et la dépression sont à l'origine de sa vie professionnelle. Il termina sa vie en Suisse, âgé de 94 ans, plein d'amertume causée par le comportement de la Belgique à son égard.

Sa chance est d'avoir rencontré le jour de son trentième anniversaire, Maria Sèthe, sa future épouse. Cette rencontre signifia pour l'artiste la fin de sa détresse morale et artistique. Durant toute leur vie commune, Maria fut continuellement aux côtés de son époux. Sans ses conseils avisés, son dévouement amoureux et son patrimoine financier, van de Velde ne serait sans doute jamais devenu ce génial inventeur de la beauté utilitaire. Au centre de l'expo, une grande table est dressée pour dix couverts, comme pour accueillir ses amis intellectuels et artistes. Au tournant du siècle, le concept de l'oeuvre d'art total se diffuse également jusque dans la culture alimentaire. Henry van de Velde crée non seulement du mobilier pour des salles à manger mais il dessine aussi la vaisselle, les couverts et les décorations de table les plus divers, le coût élevé de tous ces produits les réserve automatiquement à une classe fortunée. Chez les van de Velde, par contre, les dîners se caractérisaient par une plus grande simplicité.

Après son mariage, van de Velde rêve de se construire un nid, il choisit Uccle, la campagne aux portes de Bruxelles, au 19ème siècle. C'est ainsi qu'est né *le Bloemenwerf* (1895) appellation d'origine hollandaise (en français La cour des

fleurs). Cette maison tient une place symbolique dans son oeuvre, c'est la première mais c'est aussi celle où il démontre ses capacités de création et étale sa philosophie personnelle. La villa annonce l'architecture fonctionnelle tout en s'imprégnant de l'Art nouveau. Maria Sèthe est la conceptrice du jardin à l'anglaise. Le cadre est totalement différent des lieux urbains, parfois exigus où Victor Horta, Gustave Strauven ou Paul Hankar bâtirent la plupart de leurs immeubles.

Van de Velde a habité dans trois autres maisons qu'il a imaginées: *Hohe Pappeln* (Weimar 1907) *DeTent* (Wassenaar 1920-21) *La Nouvelle Maison* (Tervuren 1927-28). On lui doit aussi entre autres la *Boekentoren* de l'Université de Gand, le Pavillon belge de l'Expo internationale de Paris en 1937 et le monument au comte Frédéric de Mérode sur la place des Martyrs, sans parler de ses réalisations à l'étranger. Les maquettes de ses maisons sont aussi exposées. Van de Velde a initié une importante évolution dans l'enseignement artistique. Il est le père spirituel du légendaire Bauhaus créé en Allemagne durant la période troublée de l'immédiat Après-guerre. Van de Velde démissionne en 1915 de la direction de l'Ecole des arts appliqués à Weimar, il recommande Walter Gropius pour lui succéder. Il fonda chez nous l'Ecole de la Cambre.

L'exposition détaille le travail de van de Velde mais parle aussi de son entourage, ses amis, ses collègues, ses camarades d'études, ses critiques et ses commanditaires. Il a laissé des mémoires détaillés en décrivant sa vie de façon précise mais aussi en mettant en lumière le processus créatif à l'origine de ses oeuvres. Ses archives ont été déposées à l'Ecole polytechnique de Zurich après son décès. Elles furent remises en 1963 à la Bibliothèque royale grâce à l'intervention de son fils Thyl et de sa fille Nele.

Ginette De Corte

## **Quelques échos du conseil communal de Dilbeek.**

Séance du 26 novembre 2013.

- ❖ Vote du nouveau règlement-taxe en matière d'enlèvements à domicile des déchets pour 2014: le prix des sacs PMD (bleus) et des sacs destinés aux déchets ménagers (verts) reste inchangé. (Texte adopté par la majorité NVA-CD&V-DNA-GROEN-Spa + le VLD, les 4 élus francophones votant contre).
- ❖ Vote d'un nouveau règlement-taxe pour les magasins de nuit et les phoneshops à partir de 2014: la taxe d'ouverture est fixée à 6000,00 € et une taxe annuelle de 1500,00 € est prévue. (Texte adopté majorité contre opposition).
- ❖ Modification du règlement-taxe pour l'enlèvement des déchets encombrants à partir de 2014 :
  - a) Si enlèvement aux moments prévus dans le calendrier communal que chacun a dû normalement recevoir fin décembre 2013 (ophaalkalender 2014): 0,30 € par kilogramme avec un minimum de 10,00 €. Le poids est fixé par la société de ramassage mandatée par la commune. Les déchets encombrants ne peuvent être placés sur le trottoir qu'à condition d'avoir averti préalablement TELEVIL au plus tard une semaine avant l'enlèvement programmé (TEL : 02.255.19. 40 ou 0800. 92890).
  - b) Si enlèvement en dehors des moments prévus dans le calendrier communal : forfait de 20,00 € + 0,30 € par kilogramme. Il existe aussi une possibilité de dépôt auprès du parc à containers situé à Grand-Bigard, avenue Dansaert (en-dessous du Ring).
  - c) Les appareils électriques et électroniques usagés sont eux repris gratuitement.
  - d) Jusqu'à présent, chaque ménage avait droit à un enlèvement gratuit par an de déchets encombrants : à partir de 2014, c'est supprimé.  
(Texte adopté par la majorité NVA-CD&V-DNA-GROEN-SPa + le VLD, les 4 élus francophones s'abstenant).



- ❖ Modification du règlement-taxe pour le dépôt des déchets auprès du parc à containers :
  - a) Déchets non recyclables : 0.30 € le kg (au lieu de 0.40 € auparavant) avec un minimum de 2,00 € par présentation ;
  - b) Déchets recyclables : 0.05 € le kg avec un minimum de 2,00 € par présentation.
 (Texte adopté par la majorité NVA-CD&V-DNA-GROEN-Spa + le VLD, les 4 élus francophones s'abstenant).
  
- ❖ Déplacement du sentier n° 21 à Schepdaal entre la Zonderuitgangstraat et la Bullenberghofbaan).  
 Le projet envisagé avait pour but de permettre à terme la construction d'un manège.  
 Pour la première fois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la majorité s'est divisée lors du vote sur ce point : le CD&V DNA ainsi que 6 NVA ont soutenu le projet ; les 4 élus francophones, 11 VLD et 2 NVA, les 3 GROEN-SPa ont voté contre. Notons l'absence de deux élus VLD lors de la discussion et du vote.  
 Le point a donc été rejeté par 20 voix contre et 13 voix pour.

### Séance du 17 décembre 2013.

- ❖ Plan pluriannuel 2014-2019 et budget 2014.  
 Le point est adopté majorité contre opposition (VLD + 4 élus francophones), celle-ci reprochant le maintien d'une hausse importante de la fiscalité intervenue début 2013 (majoration de l'IPP : on est passé de 5,5 % à 6,9 % ; hausse du précompte immobilier de 38 % !)
  
- ❖ Augmentation des taxes pour la délivrance des pièces administratives (cartes d'identité, passeports, recherches généalogiques, attestations diverses ...).  
 Le point est adopté par la majorité, l'opposition s'abstenant.

- ❖ Construction d'un campus social sur le territoire de Grand-Bigard (Bosstraat) : coût : 4.750.104,49 €.
 

Le point est approuvé par la majorité et 2 VLD, 8 autres VLD s'abstenant ; on enregistre 7 votes négatifs, à savoir ceux des quatre élus francophones et de trois conseillers VLD.
- ❖ Vente d'un terrain sis à chaussée d'Itterbeek appartenant à la commune : unanimité des élus présents.
- ❖ Construction de 22 logements sociaux à proximité de la Hermelijnlaan et de la Tuinslaper près du Rondendbos.
 

Projet adopté par la majorité NVA avec l'appui du VLD ; les quatre élus francophones ont voté contre.
- ❖ Lotissement de 18 parcelles à la Vinkenlaan sur le territoire d'Itterbeek (pas loin de la Route de Lennik).
 

Projet adopté par la majorité appuyée par un élu du VLD, 9 VLD se sont abstenus ; les quatre conseillers francophones et 3 élus VLD ont voté contre.

## **Nouveaux horaires pour la maison communale et le CPAS depuis le 01.09.2013.**

### Tous les services communaux :

Jours ouvrables : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi après-midi : de 14 h 00 à 16 h 00

### Service affaires du citoyen (population et état-civil) :

Jours ouvrables : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi après-midi : de 14 h 00 à 16 h 00

Jeudi après-midi : de 14 h 00 à 19 h 00 (au lieu de 18 h à 20 h)

### Service aménagement du territoire-urbanisme-logement et service aide-sociale et prévention:

Jours ouvrables : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi après-midi : de 14 h 00 à 16 h 00

Jeudi après-midi : de 17 h 00 à 19 h 00 (au lieu de 18 h à 20 h).

### CPAS

Jours ouvrables : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

Jeudi : de 17 h 00 à 19 h 00.

Par jour ouvrable, il y a lieu d'entendre tous les jours de la semaine à l'exception des samedis, dimanches, jours fériés et jours de fermeture réglementaires dans les services publics (exemples : 15 novembre et 26 décembre).

## **SITES INTERNET TRAITANT DE L'ACTUALITE EN PERIPHERIE**

- [www.association-culturelle-dilbeek.be](http://www.association-culturelle-dilbeek.be)



- [www.carrefour.be](http://www.carrefour.be)



- [www.uniondesfrancophones.be](http://www.uniondesfrancophones.be)



# Sommaire de ce numéro 68

Les bons vœux du Président : .....	1
Editorial : .....	4

## Nos prochaines activités :

11.01.2014 : repas de Nouvel An .....	6
15.01.2014 : ping-pong.....	6
25.01.2014 : visite guidée du Musée Fin de siècle .....	7
31.01.2014 : conférence « Les passions de Colette » .....	8
06.02.2014 : visite guidée de l'exposition « La Route bleue » .....	9
12.02.2014 : ping-pong.....	10
22.02.2014 : La vie et l'œuvre d'Eugène Ysaye .....	10
28.02.2014 : Reportage audio-visuel « La Slovénie » .....	11

Prochaines activités envisagées à l'ACD .....	11
Bon à savoir.....	12
Souvenirs, Souvenirs.....	14
Quelques échos du conseil communal de Dilbeek .....	16
Nouveaux horaires pour la maison communale et le CPAS .....	18
Sites internet traitant de l'actualité en périphérie .....	19

Editeur responsable : Guy Pardon, Kalenbergstraat, 30, 1700 Dilbeek.

Association culturelle de Dilbeek A.S.B.L.

Siège social : Bodegemstraat, 175, 1700 Dilbeek

Compte bancaire: BE31 0882 0522 8955

Site internet: [www.association-culturelle-dilbeek.be](http://www.association-culturelle-dilbeek.be)

La présente publication s'efforce de communiquer des informations les plus fiables possible. L'ASBL ne peut toutefois être tenue pour responsable d'informations erronées quelle qu'en soit l'origine et/ou la cause.